

## **HONORAIRES GESTION LOCATIVE ET LOCATION**



Honoraires de gestion : 7.70 % TTC des encaissements

Assurance loyers impayés et dégradations (contrat groupe): 1.70% des somme quittancés

Frais administratifs et de correspondance : 2 euros TTC/mois

Extranet bailleur : 1 € TTC/mois      Extranet locataire : 0.30 € TTC/mois ( opérationnel en 2020 )

Représentation ou accompagnement en livraison de logement neuf, visite sur place pour vérification des levées de réserves : offert      Aide à la déclaration fiscale : offerte

### **Sur pouvoir uniquement et à la demande du bailleur**

Représentation en assemblée générale des copropriétaires. Au tarif horaire de 50 € HT

En cas de représentation en assemblée générale de plusieurs copropriétaires, l'agence divisera sa facturation par le nombre de mandants représentés.

Représentation en commission de conciliation : forfait de 3 heures au tarif de 150 € HT.

Ouverture dossier dommage ouvrage ou dégât des eaux : 50€ HT, expertise : 50 € HT

Suite résiliation mandat de gestion: honoraires de constitution de dossier : 150 € HT

Pour les locations meublées : gestion d'achat ou de remplacement de mobilier : 60 € HT : heure

Gestion travaux au-delà de 2500 € TTC : 7% HT du montant TTC

Pour ces tâches, le propriétaire bailleur a la possibilité de les gérer lui-même évitant ainsi une facturation de l'agence.

### **Pour les baux soumis aux dispositions de la loi n° 89-462 du 6 juillet 1989**

- Pour le locataire et le bailleur cumulable : réalisation de l'état des lieux : 3 euros le m<sup>2</sup>
- Pour le locataire : visite, de constitution du dossier du locataire et de rédaction du bail  
10€ le m<sup>2</sup> en zone B et 8 € le m<sup>2</sup> en zone C
- Pour le bailleur : visite, de constitution du dossier du locataire et de rédaction du bail  
1 mois de loyer charges comprises – 3€ par m<sup>2</sup>

Aucun frais pour l'entremise et la négociation

Pour résumé, pour le bailleur, les honoraires de location ou de relocation correspondent à un mois de loyer CC et à 13 € le m<sup>2</sup> pour le locataire (mais limité à un mois de loyer CC), conformément à la loi ALUR

Avenant au contrat de location : 350 € TTC      Aide administrative ou fiscal : vacation horaire

Honoraires de location pour les baux commerciaux ou professionnel : 18% HT du loyer annuel HC et HT

Rédaction et signature bail parking ou garage: Un loyer CC à la charge du locataire et 100 € TTC pour le bailleur

Demande de permis de louer : 60€ TTC      Constitution dossier reprise gestion : vacation horaire

Duplicata quittance : 3 € TTC      Duplicata document juridique et administratif archivé : 14.50 € TTC

Etude, analyse et mise en place augmentation de loyer par comparaison selon décret 20/07/2012 : vacation horaire

## **HONORAIRES TRANSACTION**



A la charge du vendeur : 4000 € TTC

A la charge de l'acquéreur : 3% TTC du montant net vendeur

Mandat promotion en appel d'offre : en dessous de 1 000 000 € : 2% HT + au-delà de 1 000 000 € 1% HT

Conseil vente à la découpe ou division parcellaire : tarif de vacations horaires + honoraires de transaction

## **HONORAIRES DE CONSEIL EN DEHORS DES MISSIONS DU MANDAT DE GESTION OU DE VENTE**

Avis de valeur vénale ou locative : en dehors de tout projet de vente ou de gestion (pour succession, donation ou impôt sur la fortune immobilière ..... ) : 1,50 € le m<sup>2</sup> + forfait de 50 € (HT)

Consultation juridique ou technique avec la direction : 150 euros HT / heure (vacation)

Consultation juridique avec un collaborateur : 100 € HT/ heure (vacation)

### **Mentions légales**

WIMMO

Adresse : 48 avenue Pasteur 33600 Pessac Tel 05 56 50 90 30 mail : [contact@agence-wimmo.com](mailto:contact@agence-wimmo.com)

SARL au capital de 50 000 euros, créée en 2005.

Immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Bordeaux sous le n° 494 776 602

Représentée par Monsieur Christophe PASCAL son gérant associé

Titulaire de la carte professionnelle gestion transaction n° 33318 2728 délivrée par la préfecture de la Gironde

Caisse de garantie CEGC TSA 39999 - 92 919 La Défense Cedex pour 850 000 euros.

Couvert par une responsabilité civile professionnelle : GENERALI - 7 BD HAUSSMANN 75009 PARIS sous le numéro de police AL591311 16 448, contrat couvrant la zone géographique suivante : France.